

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 12 novembre 2020, à 19 heures, au Loisirs St-Paul- du-Nord Inc., 530, rue Principale Longue-Rive, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Réjean Tremblay, maire suppléant :

Le maire suppléant : Monsieur Réjean Tremblay

Les conseillers (ère) : Monsieur Réal Émond
Madame Julie Brisson
Monsieur Serge Dion
Monsieur Jean-Paul Giroux
Madame Marie-Claude Boudreault

Absent : Monsieur Donald Perron

Assiste également à cette séance : Chantale Otis, directrice générale et secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 :08, Monsieur le Maire suppléant déclare le quorum et l'ouverture de la séance ordinaire.

L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2020
- 4.0 Gestion financière et administrative
 - 4.1 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois d'octobre 2020
 - 4.2 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du projet de réfection de la rue Principale
 - 4.3 Dépôt de la liste des personnes endetté pour taxes
 - 4.4 Adoption du calendrier des séances pour l'année 2021
 - 4.5 Date pour la séance portant sur le budget 2019 et le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023
 - 4.6 Résultat des soumissions pour la vente des immeubles en reprise de taxes
 - 4.7 Avis de présentation d'un règlement no 21-01 ayant pour objet de déterminer les taux de taxes et de services pour l'exercice financier 2021
 - 4.8 Dépôt du rapport financier au 31 octobre 2020
 - 4.9 Dépôt des États financiers de la Corporation touristique et socio-économique de Longue-Rive
- 5.0 Service des incendies et Sécurité publique
- 6.0 Loisirs et cultures
 - 6.1 Demande d'aide financière de la Maison de la Famille de Longue-Rive
 - 6.2 Dossier Club Motoneige Les Exploreurs
- 7.0 Aménagement, développement et urbanisme
 - 7.1 Dépôt du rapport sommaire des permis émis pour 2020
 - 7.2 Demande de Monsieur Antoine Soucy
- 8.0 Aqueduc, égouts, voirie, assainissement des eaux usées
 - 8.1 Contrat déneigement patinoire
 - 8.2 Avenant #11-Projet rue Principale
 - 8.3 Soumission pour vente de camion Sierra 2012

- 8.4 Autorisation de paiement Transports Québec/ Travaux archéologie-Rue Principale3504
- 8.5 Entériner réparation pavage rue de l'Église/ Affection au fonds de roulement.
- 8.6 Programme d'aide à la voirie/ Chemin du Barrage
- 8.7 Programme d'aide à la voirie/ Rue de l'Église
- 8.8 Demande de prolongation de délai entente 100759-MTQ
- 8.9 Autorisation de paiement/ Association de Chasse et Pêche du Canton Iberville
- 9.0 Correspondances
- 10.0 Affaires nouvelles
 - 10.1 Décompte progressif #16 Intercité Construction
 - 10.2 Avenant #12 et #13 Projet rue Principale
 - 10.3 Autorisation de paiement/ Quote-part MRC HCN matières résiduelles
 - 10.4 Demande d'aide financière/ Chœur Les Gens de mon pays HCN
- 11.0 Période de questions
- 12.0 Levée de l'assemblée

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

RÉSOLUTION 20-11-3781

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2020

CONSIDERANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

RÉSOLUTION 20-11-3782

**EN CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2020.

DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU MOIS D'OCTOBRE 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du mois préalablement à la séance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération la liste des comptes à payer pour le 31 octobre 2020;

**RÉSOLUTION
20-11-3783**

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 185 213.98\$ pour le mois d'octobre 2020, incluant les salaires, les dépenses incompressibles, plus une annexe des comptes au montant de 36 446.55\$ déposée séance tenante et autorise le paiement des comptes dus;

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

LISTE DES COMPTES COMPRESSIBLES

OCTOBRE 2020

2630	Ministre du Revenu du Québec (remise)	13 172.00\$
2631	Receveur général (remise)	5 427.30\$
2632	Hydro-Québec (3 rue de l'église)	434.66\$
2633	Hydro-Québec (211 rue Giroux)	158.12\$
2634	Hydro-Québec (55 rue Côté)	36.12\$
2635	Vidéotron (loisirs)	108.43\$
2636	Vidéotron (331 rue principale)	91.33\$
2637	Vidéotron (741 route 138)	109.00\$
2638	Bell Canada (ligne watt)	13.74\$
2639	Hydro-Québec (530-5 rue principale)	82.22\$
2640	Hydro-Québec (1-3 rue Tremblay)	82.22\$
2641	Hydro-Québec (10 rue Gagnon)	220.01\$
2642	Hydro-Québec (42 chemin du Barrage)	47.58\$
2643	Hydro-Québec (530-3 rue Principale)	39.81\$
2644	Hydro-Québec (3 rue de l'église)	1 451.35\$
2645	Hydro-Québec (741 route 138)	142.49\$
2646	Vidéotron (3 rue de l'église)	371.59\$
17384	Chantale Otis (REER)	981.50\$
17385	Gilles Lavoie (frais de déplacement du 28 septembre au 1 octobre)	760.45\$
17408	Gilles Lavoie (frais de déplacement du 5 au 8 octobre)	760.45\$
17409	Receveur général (licence radio)	359.74\$
17410	Petite caisse (remboursement achat halloween)	500.00\$
17415	Yves Laurencelle (frais de déplacement urbanisme septembre)	100.00\$
17416	Annulé	
17417	Gilles Lavoie (frais de déplacement du 13 au 15 octobre)	633.45\$
17418	Société canadienne des postes (avis halloween)	110.02\$
17419	Gilles Lavoie (frais de déplacement du 19 au 22 octobre)	757.48\$
	Dépôt jeudi le 1 octobre (paies)	7 820.55\$
	Dépôt jeudi le 8 octobre (paies)	7 717.68\$
	Dépôt jeudi le 15 octobre (paies)	7 049.65\$
	Dépôt jeudi le 22 octobre (paies)	6 998.75\$
	Dépôt jeudi le 29 octobre (paies)	12 221.30\$
	Total	68 758.99\$

CHÈQUE OCTOBRE 2020

17425	Annulé	
17426	Alimentation JMDS (essence, diesel)	1 537.00\$
17427	Atelier Brisson Gagné (pièce pour scie à béton)	1 266.45\$
17428	André Bouchard (lettrage chaise relais touristique)	60.00\$
17430	Centre du Camion (réparation 10 roues)	277.80\$
17431	Construction S.R (paiement final toiture municipalité)	28 498.69\$
17432	Construction Rémi Tremblay (réparation grange)	2 437.47\$
17433	Coop des 5 Rivières (lait)	5.70\$
17434	Desmeules Automobiles inc. (pièce pour f-250)	13.62\$
17435	Dicom (frais de transport)	91.65\$
17436	Eurofins Environex (contrôle bactériolo.)	572.01\$
17437	Équipements GMM (entretien photocopieur)	586.10\$
17438	Fabrique St-Paul (coupage de bois)	74.75\$
17439	FQM (cotisation annuel, formation)	1 532.28\$
17440	Garage Jeannine Boulianne (pièces pour camion, 10 roues)	287.99\$
17442	Imprimerie Charlevoix (fournitures de bureaux)	661.04\$
17443	Louis-Philippe Lepage (estrade loisirs)	661.86\$
17445	Mines Seleine (sel)	13 579.48\$
17446	Municipalité Portneuf sur mer (honoraires, notice de masse)	125.65\$
17447	Pat Mécanick (réparation loader)	3 359.50\$
17448	Pétroles Paul Larouche (diésel)	2 459.09\$
17450	Plomberie Conrad Martel (matériel et main d'œuvre pour égout)	3 492.63\$
17451	Produits BCM (matériel)	2 112.55\$
17452	Purolator (cueillette)	91.76\$
17453	Rénovation JMBR (estrade loisirs)	472.83\$
17454	Garage Roger Foster (réparations pneus pour 10 roues)	1 173.95\$
17455	Sécuor (système de sécurité)	137.91\$
17456	Services Info-Comm (logiciel, licence sauvegarde)	438.90\$
17460	Stéphanie Tremblay (savon pour halloween)	175.00\$
17461	Ténaquip (article de nettoyage, gants)	167.56\$
17462	Terrassement et pavage S.L (pavage chemin du barrage)	50 437.77\$
17463	Transporlier inc. (remorquage)	620.87\$
17464	Transporteur en vrac (voyages de sable)	270.90\$
	Ultima (crédit)	(-274.00\$)
	Hydro-Québec (crédit)	(-712.53\$)
	L.P Tanguay (crédit)	(-239.24\$)
	TOTAL	116 454.99\$

Annexe réunion du 12 Novembre 2020

17439	0020819	FQM (abonnement)	220.50\$
17453	479560, 479578	Rénovation JMBR (clé, ampoule, capuchon poteau, balises)	381.11\$
17440	1-92114	Garage J.Boulianne (rampe)	118.46\$
17429	1129	Carrière Girard (MG20)	2 137.09\$
17446	385	Service des Incendies Forestville (entente incendie)	26 639.82\$
17458	884419	Signalisation Lévis (balise)	592.58\$

17444	F076872	MCT Pneus (pneus pour 10 roues)	1 738.43\$
17449	495243-960-796 496236 496375	Pièces d'auto B. Guy (pièces pour camion)	661.67\$
17459	17503	Atelier Soudure Usinage R. Émond (gratte loader)	3 361.94\$
17456	133426-133440	Service Info-Comm (licence)	93.71\$
17446	1853-1	Municipalité Portneuf-sur-Mer (frais)	5.47\$
17441	146683	Groupe CCL (fournitures de bureaux)	495.77\$
		TOTAL	36 446.55\$

DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du projet de réfection de la rue Principale et de la route de contournement préalablement à la séance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération les comptes à payer pour ledit projet;

RÉSOLUTION 20-11-3784

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 11 659.60\$;

QUE le paiement des factures dont l'échéance de 75 jours est atteinte, soit autorisé le tout conformément aux devis d'appel d'offres et aux contrats en vigueur;

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

PROJET RUE PRINCIPALE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES OCTOBRE 2020

Tetra Tech Qi Inc. (concepteur facture 60678996)	5 480.22\$
EPA Architecture (factures 6968-6969)	523.15\$
Plomberie Conrad Martel (facture 6427)	332.89\$
SNC Lavalin Inc. (étude pour bruit pour le contournement (fact.1510557)	5 323.34\$
TOTAL	11 659.60\$

****Dépôt de la liste des personnes endettées pour taxes**

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES POUR L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

**RÉSOLUTION
20-11-3785**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RESOLU A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil adopte le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021, lesquelles se tiendront les deuxièmes jeudis de chaque mois à 19h :

- 14 janvier 2021
- 11 février 2021
- 11 mars 2021
- 08 avril 2021
- 13 mai 2021
- 10 juin 2021
- 1^{er} juillet 2021 (premier jeudi de juillet)
- 26 août 2021 (quatrième jeudi d'août)
- 09 septembre 2021
- 14 octobre 2021
- 11 novembre 2021
- 09 décembre 2021

DATE POUR LA SÉANCE PORTANT SUR LE BUDGET 2021 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

ATTENDU QU'il est requis par la loi de fixer la date de la séance portant sur le budget 2021 par résolution ;

**RÉSOLUTION
20-11-3786**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil fixe la séance extraordinaire prévoyant l'adoption du budget 2021 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023, **le 16 décembre 2020** à 19 heures.

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR LA VENTE DES IMMEUBLES EN REPRISE DE TAXES

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme Remax pour la vente des propriétés reprises en vente pour taxes en 2018 ;

ATTENDU QUE la firme a reçu des soumissions pour les propriétés ;

ATTENDU QUE ces propriétés sont des immeubles repris en vente pour taxes et qu'ils sont vendus tel que vu sans aucune garantie légale ;

**RÉSOLUTION
20-11-3787**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil retienne les soumissions énumérées ci-dessous qui correspondent aux meilleures offres obtenues, les prix incluant la TPS et la TVQ :

44, route 138	Carolane Williams	17 000\$
257, route 138	Le Boisé sur Mer inc.	12 014.88\$

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents requis pour rendre ces ventes effectives, attendu que les frais de notaires sont à la charge de l'acheteur.

**AVIS DE PRESENTATION D'UN REGLEMENT AYANT
POUR OBJET DE DETERMINER LES TAUX DE TAXES
ET DE SERVICES POUR L'ANNEE 2021**

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, je, soussignée, Marie-Claude Boudreault, conseillère de la Municipalité de Longue-Rive, donne avis qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal un règlement no 21-01 ayant pour objet de déterminer les taux de taxes et des services pour l'exercice financier 2021.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, au plus tard deux jours avant la séance à laquelle il sera adopté, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité remettra copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande. Des copies seront également mises à la disposition du public dès le début de la séance où il sera adopté.

****Dépôt du rapport financier au 31 octobre 2020**

****Dépôt des états financiers de la Corporation
touristique et socio-économique de Longue-Rive
au 31 décembre 2019**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA MAISON DE
LA FAMILLE DE LONGUE-RIVE**

**RÉSOLUTION
20-11-3788**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le paiement de 200\$ à la Maison de la famille de Longue-Rive dans le cadre de la Guignolée.

DOSSIER CLUB MOTONEIGE LES EXPLORERS

**RÉSOLUTION
20-11-3789**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la signature d'une entente relative à la cession d'un droit de passage au Club de motoneiges Les Explorers et à ces fins, autorise le déboisement du sentier sur une largeur estimée à 30 pieds et à 550 pieds de longueur conformément à l'annexe B du projet d'entente, attendu que le club devra faire le déboisement à ses frais ainsi que le ramassage du bois et des branches, et autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente relative à la cession du droit de passage ;

QUE ladite entente sera renouvelable annuellement sur présentation de la preuve d'assurance du club de motoneiges ;

QU'en cas de non-respect de l'entente, le Conseil municipal se réserve d'y mettre fin en tout temps.

****Dépôt du rapport sommaire des permis d'urbanisme émis pour 2020**

DEMANDE DE MONSIEUR ANTOINE SOUCY

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande de monsieur Antoine Soucy pour l'acquisition du terrain matricule 3 808 135 appartenant à la municipalité ;

**RÉSOLUTION
20-11-3790**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil refuse la proposition de monsieur Antoine Soucy pour l'achat du terrain 3 808 135, attendu que la municipalité ne désire pas se départir de ce terrain.

CONTRAT DÉNEIGEMENT PATINOIRE, DES EMPRISES ET GLISSIÈRES DE LA RUE PRINCIPALE

**RÉSOLUTION
20-11-3791**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accorde un contrat à Transport CN 9170-8537 Québec Inc. au montant de 2500.00\$ pour le déneigement de la patinoire extérieure et du stationnement au 55, rue Coté pour la saison hivernale 2020-2021, attendu qu'il s'agit du seul soumissionnaire reçu pour ce contrat ;

QUE le Conseil retienne également les services de cette entreprise pour le déneigement des glissières, de l'emprise de la rue Principale (ancienne route 138), le tout conformément au prix soumis et ce, uniquement sur demande du coordonnateur des travaux publics, M. Yves Lizotte.

AVENANT #11 INTER-CITÉ CONSTRUCTION Inc.

**RÉSOLUTION
20-11-3792**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil approuve l'avis de changement ci-dessous relatifs aux travaux exécutés par Inter-cité Construction Inc., dans le cadre du projet « Aqueduc, Voirie et Assainissement des eaux usées rue Principale », conformément à l'approbation de la firme d'ingénierie en surveillance SNC Lavalin :

- **Avis de changement numéro 011** : Travaux supplémentaires pour divers imprévus dus aux conditions rencontrées en chantier **38 822.74\$** (appartenant au MTQ à 100%)

SOUSSION POUR VENTE DU CAMION SIERRA 2012

**RÉSOLUTION
20-11-3793**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil retienne la soumission de monsieur Clément Denoncourt au montant 5 500\$ plus les taxes applicables pour la vente du camion Sierra 2012, attendu que le véhicule est vendu tel que vu et sans aucune garantie;

QUE soit autorisé la directrice générale à signer tous les documents à cette fin.

AUTORISATION DE PAIEMENT TRANSPORTS QUÉBEC/ TRAVAUX ARCHÉOLOGIE-RUE PRINCIPALE

**RÉSOLUTION
20-11-3794**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude Boudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le paiement de 45 480.93\$ à Transport Québec pour les coûts relatifs aux fouilles archéologiques dans le cadre du projet de la Rue Principale.

ENTÉRINER RÉPARATION PAVAGE DE LA RUE DE L'ÉGLISE/ AFFECTATION AU FONDS DE ROULEMENT

**RÉSOLUTION
20-11-3795**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil entérine les réparations pour le branchement des nouveaux services de l'Hôtel de ville ainsi que la réparation du pavage de la rue de l'Église et autorise le paiement au montant de 39 000\$ plus les taxes applicables à Les Entreprises Jacques Dufour Inc;

QUE les crédits requis soient prélevés à même le fonds de roulement, net des subventions applicables, remboursable en 10 versements annuels, égaux et consécutifs à compter de 2021 s'il y a lieu.

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE/ CHEMIN DU
BARRAGE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Rive a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux au plus tard le 31 décembre 2020 à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

**RÉSOLUTION
20-11-3796**

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versement annuels correspondant aux pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40% de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80% de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100% de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement ont été déclarées;

**POUR CES MOTIFS,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil de la Municipalité de Longue-Rive approuve les dépenses au montant de 60 271.63\$ avant taxes relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321 pour le **Chemin du Barrage**, conformément aux exigences du ministre des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE/ RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Rive a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux au plus tard le 31 décembre 2020 à compter de la

troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versement annuels correspondant aux pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40% de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80% de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100% de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement ont été déclarées;

**RÉSOLUTION
20-11-3797**

**POUR CES MOTIFS,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil de la Municipalité de Longue-Rive approuve les dépenses au montant de 42 189.03\$ avant taxes relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321 pour **la rue de l'Église** conformément aux exigences du ministre des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI ENTENTE
100759 MTQ**

CONSIDÉRANT QUE l'entente de collaboration portant le numéro 100759 intervenu entre le ministère des Transports prendra fin le 31 mars 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a actuellement un dossier juridique avec l'entreprise Excavations Chicoutimi Inc. découlant de cette entente ;

CONSIDÉRANT QUE certains travaux de la route 138 (compensation environnement) ne sont pas complétés ;

**RÉSOLUTION
20-11-3798**

**IL EST PAR CONSÉQUENT,
PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil demande une prolongation de délai de l'entente de collaboration numéro 100759 signé avec le ministère des Transports pour porter la fin de l'entente au 31 décembre 2021.

**AUTORISATION DE PAIEMENT / ASSOCIATION
CHASSE ET PÊCHE DU CANTON IBERVILLE Inc.**

**RÉSOLUTION
20-11-3799**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude
Boudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
(Madame Julie Brisson dénonce son intérêt et se retire de la
discussion et du vote).**

QUE le Conseil autorise une aide financière au montant de 2000\$ pour l'entretien du réseau routier pour la section de la route 138 au bas de la Côte du 2 Milles et ce pour la saison 2020.

**DÉCOMTE PROGRESSIF #16 INTERCITÉ
CONSTRUCTION**

**RÉSOLUTION
20-11-3800**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE Le conseil approuve le décompte #16 d'Inter-Cité Construction inc au montant de 2 685 909.83\$ sur recommandation de SNC Lavalin, chargé de la surveillance des chantiers ;

QUE le paiement des factures dont l'échéance de 75 jours est atteinte, soit autorisé le tout conformément aux devis d'appel d'offres et aux contrats en vigueur ;

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

AVENANTS #12 ET # 13 PROJET RUE PRINCIPALE

**RÉSOLUTION
20-11-3801**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil approuve les avis de changements ci-dessous relatifs aux travaux exécutés par Intercité Construction Inc., dans le cadre du projet Aqueduc, Voirie et Assainissement des eaux usées rue Principale,

conformément à l'approbation de la firme d'ingénierie en surveillance SNC Lavalin, sans aucun délai supplémentaire quant à l'échéance du chantier :

- **Avis de changement numéro 012;** Prolongation des réseaux d'aqueduc et sanitaire sur la rue Bouchard et payable à 100% par la municipalité **50 906.70\$**
- **Avis de changement numéro 013;** Travaux supplémentaires pour divers imprévus dus aux conditions rencontrées en chantier pour un montant de **9 345.95\$** et payable par la municipalité (3314.44\$) et le MTQ (6031.51\$)

AUTORISATION DE PAIEMENT/ QUOTE-PART MRC HCN MATIÈRES RÉSIDUELLES

**RÉSOLUTION
20-11-3802**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude Boudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le paiement au montant de 33 881.25\$ pour la quote-part dans la gestion des matières résiduelles à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/ CHŒUR LES GENS DE MON PAYS HCN

**RÉSOLUTION
20-11-3803**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accorde une aide financière au montant de 50\$ au Chœur Les Gens de mon pays HCN dans le cadre de la production d'une vidéo promotionnelle de Noël 2020.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 :50, M. le Maire suppléant invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 20 :10.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé :

**RÉSOLUTION
20-11-3804**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare la séance close à 20 :10.

Nombre de citoyens présents : 6

SIGNATURE

Je, Réjean Tremblay, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réjean Tremblay, Maire suppléant

Chantale Otis, Directrice générale
et secrétaire-trésorière